

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90)

Code du produit : PL 80W90

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

LUBRIFIANT MINERAL EXTREME PRESSION POUR LES TRANSMISSIONS MECANIQUES

Système de descripteurs des utilisations (REACH) :

Lubrifiants

Fluides fonctionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : HAFA France.

Adresse : CS 90074.76192.YVETOT..

Téléphone : + 33 (0) 2 35 95 45 54. Fax : + 33 (0) 2 35 95 83 63.

fds@hafa.fr

www.hafa.fr

(8h - 18h).

Site de Strasbourg: Ets PFISTER - ZI - 9 rue de l'industrie - BP 150 - 67723 HOERDT Cedex. Tél: 03.88.68.18.00 - Fax: 03.88.68.19.85 - pfister@hafa.org

Site de Lille: Ets PRATE - 25 rue Augustin Drapiez - 59000 LILLE. Tél: 03.20.53.76.48 - Fax: 03.20.88.28.49 - contact@hafa.fr

Site de Nice: DALBERA S.A - 8 rue Joseph Arnaldi - 06300 NICE. Tél: 04.93.89.47.57 - Fax: 04.93.89.08.06 - dalbera@hafa.org

Site d'Yvetot: HOLDYS SA - CS90074 - 76192 YVETOT Cedex. Tél: 02.35.95.45.54 - Fax: 02.35.96.20.13 - contact@hafa.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0) 1 45 42 59 59.

Société/Organisme : ORFILA.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Étiquetage additionnel :

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90**2.3. Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 64742-54-7 EC: 265-157-1 REACH: 01-2119484627-25 DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES		L	50 <= x % < 100
CAS: 64742-62-7 EC: 265-166-0 REACH: 01-2119480472-38 HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT	EUH:210	L	10 <= x % < 25
HUILES NEUTRES INTERCHANGEABLES	GHS08 Dgr Asp. Tox. 1, H304	L	0 <= x % < 2.5

Informations sur les composants :

Note L : La classification comme cancérigène ne s'applique pas car la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Avant de tenter de secourir des victimes, isoler la zone de toutes sources potentielles d'inflammation, y compris en déconnectant l'alimentation électrique. Assurer une ventilation adéquate et vérifier que l'atmosphère est respirable et sans danger avant de pénétrer dans des espaces confinés.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance pendant 48 heures.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur ou une gêne visuelle.

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau, obtenir une assistance médicale. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'ingestion :

NE PAS FAIRE VOMIR. Protéger les voies respiratoires en cas de vomissements. Ne rien donner par voie buccale. Si la personne concernée respire mais est inconsciente, la placer en position de repos. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. FAIRE IMMEDIATEMENT APPEL A UN MEDECIN.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols, peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécifique et immédiat :

Traiter symptomatiquement.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- dioxyde de carbone (CO₂)
- poudres

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

En général, l'eau n'est pas recommandée car elle peut être inefficace; on peut toutefois l'utiliser avec profit pour refroidir les récipients exposés au feu et disperser les vapeurs.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)
- hydrocarbures légers et variés, des suies.

5.3. Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Attention, produit rendant le sol très glissant.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Retirer les vêtements souillés très rapidement.

Pour les non-secouristes

Eloigner de la zone de déversement le personnel non concerné. Alerter le personnel de sécurité. Sauf en cas de déversements mineurs, la faisabilité de toute action doit toujours être évaluée et si possible soumise à l'avis d'une personne compétente, formée et chargée de gérer les situations d'urgence.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements: Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Balayer et placer dans un conteneur clairement identifié pour une élimination conforme aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter à la rubrique 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

Se reporter à la rubrique 8 pour les protections individuelles.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Eviter un contact prolongé avec la peau.

Adopter toute mesure permettant de réduire les risques d'exposition, en particulier aux produits en service ou usagés.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Manipuler à l'abri de toute source d'inflammation (flamme nue, étincelles,...) et de chaleur (supérieure au point d'éclair).

Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Eviter l'accumulation d'électricité statique en mettant à la terre les équipements.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Types de conditionnements recommandés :

- Bidons

- Fûts

Matériaux de conditionnement appropriés :

- Acier revêtu

- PEHD

Se renseigner auprès de son fournisseur afin de vérifier la compatibilité.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

En Europe: Huile minérale. Valeur limite d'exposition aux brouillards d'huile (VLE): 10 mg/m³ sur 15 min; Valeur moyenne d'exposition aux brouillards d'huile (VME) : 5 mg/m³ sur 8 heures.

Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Utilisation finale :	Travailleurs
Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets locaux à long terme
DNEL :	5.4 mg de substance/m ³

Utilisation finale :	Consommateurs
Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets locaux à long terme
DNEL :	1.2 mg de substance/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par extraction générale convenable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

Si un risque d'éclaboussure existe, utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide, conformes à la norme NF EN 166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Type de gants conseillés :

- PVA (Alcool polyvinyle)
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- Teflon® (Polytétrafluoroéthylène (PTFE))
- Viton® (Copolymère d'hexafluoropropylène et de fluorure de vinylidène)

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

- Protection du corps

Type de vêtement de protection approprié :

Les vêtements à manches longues sont recommandés.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Porter des chaussures de sécurité (manipulation de fûts).

- Protection respiratoire

Type de masque FFP :

Porter un demi-masque filtrant contre les aérosols à usage unique conforme à la norme NF EN149.

Classe :

- FFP1

- FFP2

Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique : Liquide Fluide.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH : Non concerné.

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

Point d'éclair : 265.00 °C.

Pression de vapeur (50°C) : Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).

Densité : 0.9

Miscibilité : Non miscible à l'eau.

Hydrosolubilité : Insoluble.

Viscosité : 181 cSt à 40°C

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

9.2. Autres informations

Se reporter à la fiche technique du produit.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune réactivité dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans les conditions d'utilisations préconisées.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- l'humidité

- la chaleur

La chaleur (températures supérieures au point éclair), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de/des :

- agents oxydants forts
- acides forts
- bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)
- Hydrocarbures variés, suies.

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.1.1. Substances

Toxicité aiguë :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg
Espèce : Rat

Par voie cutanée : DL50 > 5000 mg/kg
Espèce : Lapin

Par inhalation (n/a) : CL50 = 5.53 mg/l
Espèce : Rat

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg
Espèce : Rat
OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée : DL50 > 5000 mg/kg
Espèce : Lapin

Par inhalation (n/a) : CL50 > 5 mg/l
Espèce : Bovin

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Irritation : Score moyen = 0.17
Effet observé : Erythème
Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 72 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Iritis : Score moyen = 0

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 48 h

Rougeur de la conjonctive :
Score moyen = 0.33
Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 48 h

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Test de maximisation chez le cobaye (GMPT) : Non sensibilisant.

Guinea Pig Maximisation Test) :

Espèce : Autres

Mutagenicité sur les cellules germinales :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Mutagenèse (in vivo) :

Négatif.

OCDE Ligne directrice 474 (Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères)

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Mutagenèse (in vivo) :

Négatif.

Espèce : Souris

OCDE Ligne directrice 474 (Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères)

Espèce : Cellule de mammifère

OCDE Ligne directrice 471 (Essai de mutation réverse sur des bactéries)

Test d'Ames (in vitro) :

Négatif.

Avec ou sans activation métabolique.

Cancérogénicité :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Test de cancérogénicité :

Négatif.

Aucun effet cancérogène.

Espèce : Souris

Toxicité pour la reproduction :

HUILES RESIDUELLES (PETROLE), DEPARAFFINEES AU SOLVANT (CAS: 64742-62-7)

Aucun effet toxique pour la reproduction

Etude sur la fertilité :

Espèce : Rat

Etude sur le développement :

Espèce : Rat

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Aucun effet toxique pour la reproduction

Etude sur la fertilité :

Espèce : Rat

OCDE Ligne directrice 421 (Essai de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Par voie orale : C < 125 mg/kg poids corporel/jour
Espèce : Souris
Durée d'exposition : 90 jours

Par voie cutanée : C > 1000 mg/kg poids corporel/jour
Espèce : Rat
Durée d'exposition : 28 jours

Par inhalation : C > 220 mg/litre/6h/jour
Espèce : Rat
Durée d'exposition : 90 jours

11.1.2. Mélange

Voir les données sur les substances.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Peut causer une légère irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

L'inhalation de concentrations importantes de vapeurs, de fumées ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Cancérogénicité :

Ce produit est formulé à partir d'huiles minérales sévèrement raffinées et d'autres constituants considérés comme non cancérogènes. La teneur en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) des huiles minérales est < 3% par la méthode IP 346.

Autres informations

Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Toxicité pour les poissons : CL50 > 100 mg/l
Espèce : Oncorhynchus mykiss
Durée d'exposition : 96 h
OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

Toxicité pour les crustacés : CE50 > 10000 mg/l
Espèce : Daphnia magna
Durée d'exposition : 48 h
OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

NOEC = 10000 mg/l
Espèce : Daphnia magna
OCDE Ligne directrice 211 (Daphnia magna, essai de reproduction)

Toxicité pour les algues : CEr50 > 100 mg/l

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

Durée d'exposition : 48 h

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

12.1.2. Mélanges

Voir les données sur les substances.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

12.2.1. Substances

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Biodégradation :

Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il est possible que les hydrocarbures (huile de base) s'accumulent ($\log K_{ow} > 4$).

Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques.

12.3.1. Substances

DISTILLATS PARAFFINIQUES LOURDS (PETROLE), HYDROTRAITES (CAS: 64742-54-7)

Coefficient de partage octanol/eau :

$\log K_{oe} > 6$

12.4. Mobilité dans le sol

- Air : Il y a peu de perte par évaporation.

- Sol : Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

S'il entre en contact avec le sol, il s'absorbe sur les particules du sol et n'est pas mobile.

- Eau : Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit est considéré comme n'étant pas PBT et vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales :

La réglementation française interdit le rejet des huiles usagées dans l'environnement.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) :

13 02 05 * huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014

- Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP Libellé

36 Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

WOMAC GEAR GL5 80W-90 (Hypoid PL 80W90) - PL 80W90

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Abréviations :

DNEL : Dose dérivée sans effet.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).